

EDITORIAL

DROITS ET DEMOCRATIES

Village 96

Le Village alternatif et ses nouveaux enjeux...

Depuis bientôt 5 ans le Village est présent au Salon du Livre et à chaque fois sa réalisation a été un enjeu aussi bien sur le plan matériel que sur les thèmes soulevés.

L'année dernière nous avons annoncé que notre présence avait de fortes chances d'être l'ultime ceci malgré un succès populaire croissant. Les principales raisons de ce choix venait de la difficulté à faire reconnaître l'expression du monde associatif et à trouver des financements pour la réaliser. En effet malheureusement, un "kaléidoscope d'idées" échappe à toute logique commerciale surtout si on ne le vend pas. Et comme nous ne détenons pas la solution, nous ne sommes pas considérés rentables dans une logique sociale et économique du court terme.

Après des moments difficiles de remise en question et de concertation nous avons décidé de reconduire notre présence spécialement à cause du débat sur la réforme de la nouvelle Constitution fédérale.

Il faut rappeler que déjà lors du premier "Village 91 - Une autre Suisse pour un autre monde", nous avons essayé de susciter, au-delà des célébrations officielles du 700ème anniversaire de la Confédération Helvétique, des réflexions critiques sur l'identité de la Suisse. Nous avons ainsi montré notre volonté de regarder le monde avec d'autres yeux et eu le courage de proposer une réflexion critique et constructive sur ce pays.

La nouvelle Constitution reformera en priorité les droits populaires. Le Village à l'orée du troisième millénaire a décidé de s'intéresser aux différents enjeux de ce débats. En effet, il s'agit d'enterrer ou étendre la démocratie directe.

Lors de chaque conférence internationale (le Caire, Beijing, Copenhague,) un bilan a été tiré au niveau de l'application des droits dans les démocraties dans le but d'éradiquer la pauvreté,

combattre le chômage et favoriser l'intégration sociale. Des éléments qui ont été sacrifiées pendant de nombreuses années, sur "l'autel économique".

La Suisse, même si elle ne fait pas partie actuellement des Nations Unies ou de l'Europe a les moyens pour nourrir et influencer le débat. En effet, notre démocratie est souvent connue comme un "modèle" par la plupart des pays du monde.

1996, "Les démocraties respectent-elles tous les droits ?"

Les Droits

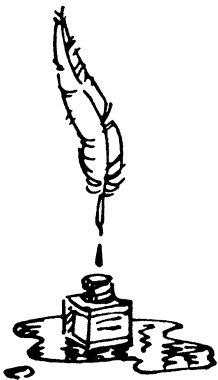
La Déclaration "universelle" des droits de l'homme de l'ONU est une des premières bases importantes qu'il faut défendre et faire appliquer. Les Droits populaires, qu'ils soient de Suisse ou d'un autre pays du globe, méritent une constante attention. En effet, ils sont soumis tous les jours à rude épreuve pour les modifier par de fortes pressions populaires ou gouvernementales.

Les droits populaires suisses sont liés étroitement à un type de démocratie. Par exemple, cette dernière devrait se modifier dans la perspective d'une intégration européenne ou lors d'un changement dans la Constitution fédérale.

En 1998 notre Constitution risque fort d'être modifiée mais déjà maintenant nous pouvons entrevoir la volonté de réduire les droits populaires.

En effet, le nombre de signatures passera de 100'000 à 200'000 pour les initiatives et de 50'000 à 100'000 pour les référendum.

De son côté, le parlement, a déjà commencé à ébranler la démocratie directe en acceptant en mars dernier par 52 voix contre 44 une initiative parlementaire qui oblige à récolter les si-



gnatures des initiatives et référendum uniquement auprès des administrations publiques...

Les démocraties

En février 1996, la consultation de la nouvelle Constitution Fédérale s'est terminée et il était malgré tout primordial que la population suisse, les associations et les ONG participent à cette première réflexion car l'évaluation de cette consultation sera donnée au Conseil Fédéral pour la présenter à l'Assemblée fédérale en automne. La votation est déjà prévue en 1998/99, anniversaire de l'Etat fédéral et des 200 ans de la République helvétique, afin de rentrer dans cette nouvelle ère soit plus librement, soit en étant baillonné. A nous de choisir !

Il est déroutant de constater qu'en Suisse, pays démocratique par excellence, on connaisse un fort taux d'abstentionnisme et peu de mobilisation.

Quel paradoxe lorsque l'on compare le pourcentage des électeurs lors des votations avec ceux d'autres pays où la lutte pour le droit de choisir est souvent bafouée.

L'appartenance à la société se concrétise sur différents plans: le travail, la famille, ainsi que la participation à la vie politique ou à d'autres activités sociales telles celles proposées par le monde associatif. Toutes les activités qui créent des rapports humains sont des vecteurs de socialisation.

Pour alimenter le débat nous avons voulu connaître aussi le point de vue des organisations, associations ou groupements, participant au Village 96, qui travaillent et agissent dans tous les secteurs de la société helvétique. Leur apport critique au sein des institutions est fondamental et nécessaire. Le monde associatif revêt plus que jamais une importance comme garde fou des autorités. Il ne faut pas, en effet, négliger l'importance de se rassembler en associations, en groupements et en fédérations. Pour alimenter le débat des auteurs nous ont confiés des points de vue et des remarques.

Le comité de rédaction



Le Village s'organise...

Suite à notre remise en question nous avons mis en place avec un groupe d'association, la Fédération pour l'expression associative afin de sortir d'une forme de "marginalité" et pour assurer une plus grande continuité et cohérence à notre projet.

Objectifs

Les objectifs de la Fédération sont multiples. Il s'agit avant tout de réaliser des événements culturels sous la forme de plates-formes d'expression afin de favoriser, de stimuler les échanges et le dialogue entre les différentes associations membre et les ONG ainsi que de promouvoir une meilleure collaboration entre ces dernières tant sur le plan national qu'international.

Un accent particulier sera aussi mis sur la mise en commun des différentes stratégies d'action et pratiques dans le but d'une meilleure utilisation de la spécificité de chacun. Pour définir son champ d'action la Fédération s'est dotée d'une charte.

Les autres objectifs sont de sensibiliser la population, les pouvoirs publics et les médias sur les revendications du monde associatif et des ONG.

De mettre à disposition aux membres de la Fédération des lieux publics afin qu'ils puissent se présenter et récolter plus aisément des signatures pour faire aboutir des pétitions, des initiatives et référendums sur les sujets qui les concernent directement.

D'organiser des "voyages d'information" et de "formation" sur des thèmes défendus par les associations et ONG.

D'organiser des rencontres culturelles thématiques nationales et internationales, des conférences ou débats et des concerts

Créer et favoriser un réseau associatif et d'ONG en Suisse et au niveau international.

De soulever des problématiques de notre époque et de trouver plus facilement des moyens financiers pour réaliser des projets communs.

La Fédération est apolitique, sans confession et sans but lucratif. L'indépendance de chaque membre est garantie dans la mesure du respect des statuts.

Futur proche

Mise en place de la future Maison des associations: ce lieu permettra aux membres de partager des locaux, du matériel bureautique, de salles de conférences et de projection. Projet d'un Forum International de rencontre d'associations, de groupement et d'ONG en février 1997/98. Cette conférence internationale sera organisée exclusivement par des associations et ONG pour présenter toutes leurs préoccupations. Les représentants de gouvernements seront invités uniquement à participer comme observateurs.